



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

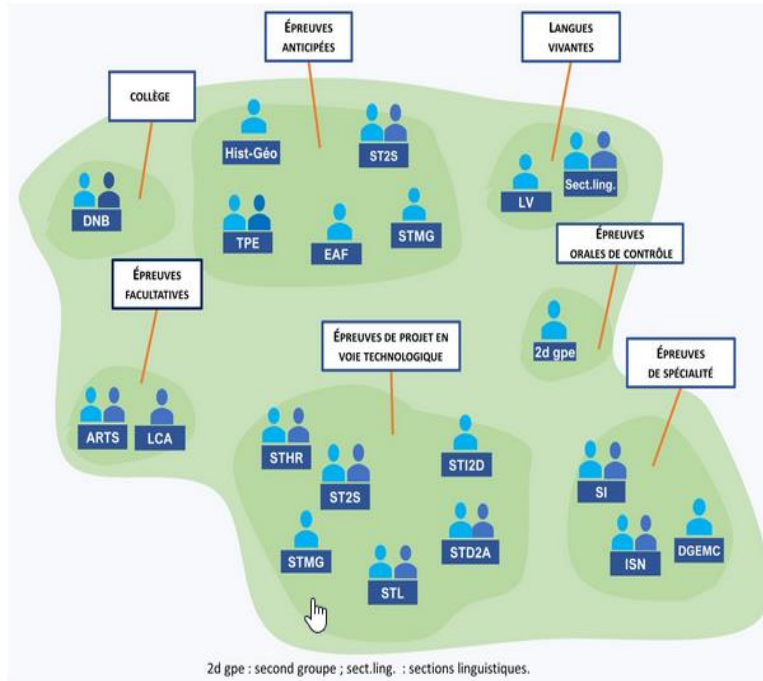
*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

## ÊTRE JURY DU GRAND ORAL

# LES PROFESSEURS ONT DÉJÀ DES EXPÉRIENCES D'EXAMENS ORAUX



## De l'oral au Grand oral dans la pratique des enseignants

Infographie interactive des épreuves orales où l'enseignant aura pu avoir un rôle d'évaluateur. Cliquez sur l'image pour découvrir l'infographie.



## LE GRAND ORAL DANS LE PARCOURS PROFESSIONNEL : QUELQUES EXEMPLES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- « J'ai 50 ans, je suis professeur de SES. Voici les épreuves pour lesquelles j'ai été jury : les TPE pendant 20 ans, l'oral de rattrapage du bac à 17 reprises. » = soit 37 fois jury sur 2 types d'épreuves
- « J'ai enseigné en collège puis en lycée. J'ai été jury des épreuves suivantes l'épreuve d'HDA ou DNB, les TPE en 1ère, les épreuves de BAC d'option HDA en Terminale, les épreuves de rattrapage du BAC. J'ai également été convoqué pour l'oral en fin de 1<sup>ère</sup> STI2D. » = soit 5 types d'épreuves.
- « Je suis professeur de SVT, j'ai 40 ans, j'ai été stagiaire en lycée, 7 ans en collège puis 8 ans en lycée. Voici les épreuves que j'ai évaluées : oraux présentés lors des épreuves de capacités expérimentales, lycée, oraux de fin d'itinéraire de découverte (IDD) en collège, oraux de soutenance du dossier de stage en entreprise DNB – collège, oraux d'histoire des Arts, oraux de rattrapage – lycée. » soit 5 types d'épreuves
- « Durant sa carrière, un professeur de langues a pu évaluer 5 types d'épreuves orales : les épreuves d'expression orale en ECA toutes séries, les épreuves de rattrapage du baccalauréat toutes séries, les épreuves orales pour les filières L, les épreuves orales pour les filières générales en LV3, les épreuves de certifications, les épreuves orales classe euro, les épreuves orales du DNB. »
- « Je suis professeur de lettres en collège puis lycée depuis 10 ans. J'ai été jury 10 fois : DNB ou EAF. » = soit 10 fois jury, 2 types d'épreuves
- « J'enseigne dans la filière ST2S depuis 12 ans. Jusqu'à présent, les élèves avaient l'opportunité de présenter leurs travaux dans le cadre des activités interdisciplinaires (AI) en 1ère et du projet technologique accompagné (PTA) en terminale. J'ai également participé aux oraux de rattrapage du bac. » = soit 3 types d'épreuves
- « Je suis professeur d'économie gestion. Voici les épreuves pour lesquelles j'ai été jury : étude en première, projet en terminale, épreuve de rattrapage du bac en économie, droit, management, spécialité, épreuves des SELO (DNL). » = soit 7 types d'épreuves
- « Un enseignant de spécialité en STMG peut avoir participé à l'évaluation de l'étude, du projet, et à une épreuve de rattrapage par an soit 3 épreuves orales par an. Multiplier par le nombre d'années où il a enseigné et le tour est joué. »
- « Un professeur documentaliste par exemple peut avoir participé à l'évaluation des oraux du DNB ou des TPE. Un nombre donc limité. Mais il peut être acteur de bien d'autres moments de travail sur l'oral. » = soit 2 types d'épreuves
- « Néotitulaire au lycée en physique chimie, ayant des classes de 2nde et de 1ère : 0 » soit aucune épreuve
- « Professeur de mathématiques depuis 10 ans : j'ai participé à une dizaine d'épreuves orales : DNB ou TPE. » = soit 2 types d'épreuves

## Témoignages. L'évaluation de l'oral : des expériences très diverses.

Cliquez sur l'image pour l'agrandir.



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **MAIS LE GRAND ORAL EST UNE ÉPREUVE DIFFÉRENTE QUI EXIGE UN AUTRE REGARD DE L'ÉVALUATEUR**

**C'EST UN ORAL ISSU D'UNE RÉFLEXION ET D'UNE RECHERCHE  
PERSONNELLES DE L'ÉLÈVE**

***Il permet de voir comment l'élève dit des choses en parlant sans séparer d'un  
côté le fait de parler et de l'autre le fait de savoir***



***La difficulté est de se trouver sur cette ligne de crête durant l'évaluation et  
notamment durant les temps 1 et 2 de l'épreuve.***



***Formation (/ REFLEXION) NECESSAIRE pour atteindre cet objectif et assurer  
une équité dans l'évaluation des candidats.***



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **UN ENJEU MAJEUR DU BACCALAURÉAT**

## **UNE ÉPREUVE NOUVELLE UN FORT COEFFICIENT**

**10 EN VOIE GÉNÉRALE      14 EN VOIE TECHNOLOGIQUE**

**BULLETIN OFFICIEL SPÉCIAL N°2 DU 13 FÉVRIER 2020**

**<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>**

**<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm>**



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'ÉPREUVE ET SON ÉVALUATION

## CE QUE DISENT LES TEXTES

# Rappels du déroulement de l'épreuve et de ses objectifs

## PREPARATION

- Le candidat dispose de **20 minutes** de préparation pour mettre en ordre ses idées.
- S'il le souhaite, concevoir **un support** qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support **ne fait pas l'objet d'une évaluation**. Il peut être utilisé par le candidat pour appuyer son propos dans le temps 2.
- **L'exposé (temps 1) du candidat se fait debout .**
- **Lors des temps 2 et 3, le candidat est assis ou debout selon son choix.**
- **Lors du temps 2, le candidat peut recourir à un support – feuille, tableau ...**

## UN ORAL EN 3 TEMPS

***Temps 1** : présentation de la question choisie par le jury parmi les deux travaillées en terminale et adossées aux EDS (5 min)*

***Temps 2** : échange avec le jury (10 min)*

***Temps 3** : échange sur le projet d'orientation (5 min)*

## COMPETENCES

T1 : capacité à **prendre la parole en public de façon claire et convaincante pour faire preuve de savoirs maîtrisés sur une question.**

T2 : capacité à interagir avec le jury en mettant les **savoirs acquis** au service d'une **argumentation.**

T3 : Capacité à expliquer son **projet de poursuite d'études**, voire son projet professionnel en lien avec son parcours antérieur.

# Un exercice de maturité qui marque le passage du lycée à l'enseignement supérieur

« Cela se manifeste par la capacité à adopter un **recul critique** sur son savoir (et la construction de ce savoir) ; elle suppose de **pouvoir parler à un non-spécialiste** de ce que l'on sait et de ce sur quoi l'on a réfléchi, sans se réfugier dans un jargon qui escamote certains arguments, et pour autant sans s'affranchir des exigences de rigueur et de précision d'un discours bien informé. »

Ce qui est important, ce n'est pas tant la question telle qu'elle est écrite et présentée au jury que la façon dont elle sera traitée » GO IGESR

# Principes

- **Un oral qui n'est ni un exposé de connaissances ni un exercice d'éloquence.**
- Un oral fondé sur **des connaissances liées aux spécialités** qui engage l'élève à expliciter, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées.
- **Une parole synthétique, structurée et savante**, basée sur un contenu maîtrisé ;
- **une argumentation informée et personnelle.**
- **Une parole plus spontanée que celle de l'exposé.**
- Une évaluation de la présentation du projet personnel d'orientation qui ne porte pas sur la qualité du projet ou du parcours mais sur **la façon dont le candidat explicite son cheminement pour l'avoir construit.**



# Tenir compte de la difficulté de l'épreuve et du contexte de préparation particulier pour cette session.

- Il est nécessaire d'avoir conscience de la difficulté rencontrée par tous pour travailler le grand oral du fait des conditions sanitaires.
- Il est nécessaire d'avoir conscience de la difficulté pour l'élève de se retrouver 5 minutes debout devant un jury et, plus globalement, pendant 20 minutes.
- L'enjeu n'est pas de sanctionner la personnalité des candidats.

# Ce que disent les textes pour l'évaluation

Le jury valorise :

- la capacité à parler en public de façon claire et convaincante,
- la solidité des connaissances du candidat,
- la capacité à argumenter et à relier les savoirs,
- l'esprit critique,
- la précision de l'expression, la clarté du propos, de l'engagement dans la parole.

***Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle, sa maîtrise du sujet et de son aptitude à échanger et à exprimer ses motivations.***



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# UN OUTIL NATIONAL

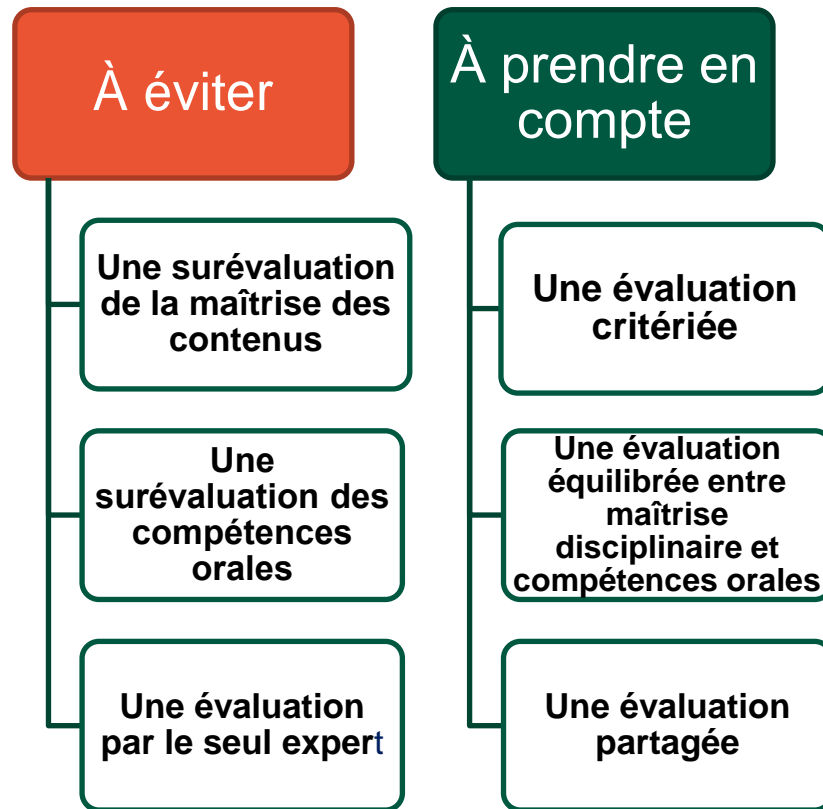
# LA GRILLE INDICATIVE

## ANNEXE 1 NDS N° 2020-036 DU 11-2-2020 GRILLE INDICATIVE

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

- Elle constitue **un outil national d'aide à l'évaluation**. Cette grille permet d'apprécier de manière globale la pertinence de la prestation du candidat car elle combine **cinq critères d'évaluation** qui, corrélés entre eux, définissent **des « profils » de réussite**. Les examinateurs veilleront à avoir en tête les éléments de la grille pour écouter la prestation de l'élève et mener l'échange.
- Chaque examinateur peut préparer individuellement son évaluation puis la partager avec l'autre membre du jury afin d'engager un dialogue en cas de divergences d'appréciation ; dans cette situation, un examen précis et partagé des descripteurs fournis par la grille doit permettre de trouver un accord.

# Principes pour utiliser la grille indicative ?



- La plupart des profils des candidats seront intermédiaires et comprendront des niveaux de maîtrise différents selon les items.** Les profils théoriques présentés ci-dessous peuvent servir de points d'appui.

<b>Excellente prestation</b>	<b>Bonne prestation</b>	<b>Prestation médiocre</b>	<b>Prestation déficiente</b>
<b>Majorité de descripteurs très satisfaisants</b>	Majorité de descripteurs satisfaisants	Majorité de descripteurs insuffisants	Majorité de descripteurs très insuffisants
<b>Note 17-20</b>	Note 13-16	Note 08- 11	Note inf. à 07

**Toute l'échelle des notes peut être utilisée.**

**Il ne faut pas hésiter à attribuer un 20 à une prestation de très bon niveau.**

**Les notes inférieures à 05/20 doivent être réservées à des situations exceptionnelles** : candidat refusant de faire un exposé initial ou faisant un exposé vraiment très court (moins de 2 minutes) ; candidat complètement mutique face aux questions des évaluateurs ; candidat faisant preuve d'une attitude et de réponses inappropriées par rapport aux critères de l'épreuve et au contenu de la question.



## Évaluation des candidats à besoins particuliers

La grille d'évaluation indicative proposée dans les notes de service définissant l'épreuve doit être prise en compte également pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Le jury veillera cependant à adopter une attitude bienveillante et ouverte afin de permettre d'évaluer les objectifs de l'épreuve dans le respect des compétences spécifiques du candidat, par exemple en cas de trouble du langage.

## Spécialité LLCER,

La note peut être modulée pour valoriser la performance de candidats effectuant **une partie de leur présentation des temps 1 et / ou 2 en langue vivante étrangère** (B2+ / C1 très satisfaisant, B2 satisfaisant, B1 insuffisant, A2 très insuffisant)



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **LES JURYS DU GRAND ORAL**

## **COMPOSITION DES JURYS, CHOIX DES QUESTIONS**

# La composition des jurys : ce que disent les textes

- Le jury est composé de **deux professeurs de disciplines différentes**, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste.
- **La présence dans le jury d'un professeur extérieur à la spécialité** doit être une garantie et une chance. C'est un **levier potentiel pour donner tout son sens au Grand oral**. Ce destinataire *extérieur* oriente le discours différemment et pourrait donner légitimité à davantage d'enthousiasme, de désir de faire partager, de faire connaître, de goûter, de convaincre. **Il aide à éviter l'écueil de faire de ce nouveau Grand oral une duplication de l'épreuve de spécialité** et le replier en conséquence sur un nouveau discours de spécialiste informé, sur un échange entre pairs, qui serait le premier écueil, au risque de le transformer en une question de cours plus qu'une authentique prise de parole.
- **La présence du professeur expert permet d'éviter le second écueil qui serait de réduire le Grand oral à une prestation oratoire rhétorique de pure forme**. Même si l'objectif de *prendre la parole* exige le développement de techniques de communication, qu'il s'agirait bien d'acquérir en effet, le Grand oral ne saurait promouvoir une parole facile et superficielle.
- Pour **les candidats inscrits en LLCER**, les jurys sont constitués **d'un examinateur dans la langue concernée et d'un examinateur non linguiste**.

# Le choix de la question par le jury

## Ce que disent les textes

### Voie générale

Ces questions portent sur **les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale.**

Elles mettent en lumière **un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements.** Elles sont adossées à **tout ou partie du programme du cycle terminal.** Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.

Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur **une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité** du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.

**Le jury choisit une des deux questions.**

### Voie technologique

Ces questions s'appuient sur **l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.** Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves.

Les questions présentées par le candidat lui permettent de **construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes.**

Les questions sont transmises au jury par le candidat sur **une feuille, signée par le professeur de la spécialité concernée et** portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.

**Le jury choisit une des deux questions.**

# Le choix de la question : modalités

- Il appartient au jury de choisir une des deux questions présentées par le candidat.
- **Spécificités de la voie technologique :**

**Le « projet » ou « étude approfondie » est un marqueur fort de la voie technologique, même s'il ne figure pas explicitement dans les textes régissant le Grand oral.** Les contributions de chaque discipline traduisent d'abord des **acceptations diverses de la notion de « projet »**, tantôt revendiqué comme un projet personnel de l'élève assimilé à une « création », ce dernier avec ce que cela suppose d'engagement et d'implication, tantôt apparaissant comme un projet de classe émanant des enseignants auquel chaque élève va prendre sa part. (GO IGESR)

# Spécificités de la voie technologique

## ST2S

**L'élève, seul ou en groupe, mène une étude en STSS sur un fait d'actualité sanitaire ou sociale, une question ou un projet du champ de la santé ou du social.** Au cours de cette étude, l'élève doit obligatoirement **se questionner sur une démarche de projet** qu'il aura été amené à croiser lors de ses recherches : démarche de projet à l'origine de l'étude, ou qui éclaire, prolonge l'étude.

Au cours de cette étude et des différentes rencontres, lectures qu'elle a permises, il repère, choisit, voire construit deux questions qui l'intéressent ; il engage la recherche d'éléments de réponse pour chacune. **Il prépare la présentation de chacune de ces questions : expliquer comment elle a émergé, argumenter son intérêt/ses enjeux, la mettre en perspective et présenter les éléments de réponse qu'il a pu construire et la démarche qu'il a suivie pour les approcher/élaborer.**

**L'étude qu'il a menée, la réflexion qu'il a engagée en lien avec ses questions supports participent à la construction de son projet post-baccalauréat, en le confirmant ou en l'amenant à le réorienter.** Ainsi, ses réflexions et son investissement, concernant tant son questionnement, sa recherche que les différentes actions qu'il aura pu mener sur les deux années du cycle, seront non seulement le fondement de son projet motivé, mais aussi celle du troisième temps de l'épreuve. (GO IGESR)

# Spécificités de la voie technologique

## STL - EDS Biochimie, biologie et biotechnologie

**Au cours du projet technologique mené en groupe de 3 ou 4 élèves**, dans l'optique de l'épreuve orale terminale, chaque élève développe une **réflexion personnelle**. En parallèle des différentes phases du projet (conception, suivi, réalisation expérimentale, évaluation du processus), les enseignants de spécialité accompagnent chaque élève pour qu'il élabore ses propres questions, jusqu'à leur validation. **Les deux questions émergent également des centres d'intérêt de l'élève, de son appropriation des savoir-faire et des concepts du programme de biochimie, biologie et biotechnologies, de l'évolution de ses représentations et de son projet personnel de poursuite d'études.** Élaborées dans la durée, elles permettent une prise de recul de l'élève. Leur portée est suffisamment large pour se prêter à un exposé et à un échange.

Chacune des deux questions traitées doit permettre de **valoriser les compétences les mieux maîtrisées par l'élève, y compris les connaissances, en vue du deuxième temps de l'épreuve.** Quelle que soit la question retenue par le jury, **le candidat peut présenter de façon très globale le projet technologique auquel il a contribué et expliquer la raison pour laquelle il a choisi de présenter cette question.** Le reste de l'exposé porte plus précisément sur les éléments de réflexion en réponse à la question présentée. (GO IGESR)



# Spécificités de la voie technologique

## STL - EDS SPCL

Du projet technologique en STL SPCL aux questions problématisées les deux questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'un projet, donc sur la spécialité SPCL. Par ailleurs, elles sont adossées au projet mis en œuvre par l'élève.

*La finalité, le format et l'évaluation de l'épreuve étant les mêmes qu'en voie générale, les recommandations faites sur les contours des questions sont communes aux deux voies.*

Outre le travail sur l'oral qui peut être engagé tout au long de la conduite du projet par des présentations lors de revues de projet, le professeur peut accompagner l'élève dans le choix et le libellé des questions afin qu'elles lui permettent « de construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes ». (GO IGESR)

# Spécificités de la voie technologique

## STI2D

**Le Grand oral ne constitue pas une soutenance finale du projet réalisé en terminale, qui serait centrée sur l'exposé de la solution imaginée et réalisée pour répondre à une problématique technique.**

**L'expérience vécue par l'élève lors de la réalisation du projet va ainsi servir de fil rouge au Grand oral :**

- en étant support des questions présentées pour le premier temps de l'épreuve ;
- en préparant l'élève au deuxième temps d'échanges avec le jury ;
- en éclairant ses choix d'orientation lors du troisième temps.

Ces questions ne sont donc pas définies en début de projet mais **au cours de la réalisation de celui-ci. L'élève est amené à prendre du recul pour questionner son étude et sa démarche ; il s'agit d'interroger et d'expliciter davantage le « pourquoi » que le « comment »**. Le développement et la réponse à ces questions, ainsi que l'argumentation, doivent contenir de vrais marqueurs disciplinaires. (GO IGESR)

# Spécificités de la voie technologique

## STMG

Étude approfondie : approfondissement d'un problème de gestion qui se pose à une organisation, dont le traitement débouche sur la réalisation d'un projet et permet la présentation par l'élève des deux questions du Grand oral. Le projet de gestion permet à l'élève de s'impliquer dans la réalité d'une organisation inscrite elle-même dans un environnement économique et juridique dont il peut s'approprier le contexte réel, les éléments stratégiques, managériaux .

Un oral fondé sur des expériences et des connaissances liées aux spécialités engage l'élève à expliciter, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées et à construire une argumentation informée et personnelle. Afin que l'élève puisse mobiliser sa culture organisationnelle, les questions peuvent être formulées de telle sorte qu'elles ouvrent sur des comparaisons de pratiques organisationnelles.

**Il s'agit d'engager l'élève dans une expression personnelle afin de lui permettre de témoigner et faire partager son expérience des organisations .(GO IGESR)**

# Que faire du support préparé par le candidat ?

- Ce support sert d'appui à l'exposé du temps 1
- Il permet de donner au jury des éléments pour illustrer ou soutenir la prestation.
- Il se fait sur une feuille fournie au candidat
- Il peut être remis au jury au début de l'épreuve ou gardé par le candidat.
- Le jury peut revenir sur le support pour demander des précisions dans le temps 2. Il peut être utilisé par le candidat pour appuyer son propos dans le temps 2.
- *Le candidat peut écrire sur un support pour répondre aux questions ou illustrer son discours – feuille, tableau – lors des échanges du temps 2.*



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LES TROIS TEMPS DE L'ÉPREUVE

## QU'ÉVALUE LE JURY ?

# L'accueil du candidat

**Pour favoriser le travail d'exposition de la question par le candidat, le jury veillera à :**

- l'accueillir avec bienveillance;
- lui rappeler les règles (debout - 5 minutes - ; il pourra s'asseoir à l'issue de ce premier temps s'il le souhaite) ;
- s'assurer de conditions compatibles (calme- absence d'interruption) ;
- garder une attitude d'écoute attentive et ne pas interrompre le candidat lors de sa présentation ;

*Si nécessaire, le jury pourra mettre en confiance le candidat en début de prestation : lui demander par exemple de parler plus fort si sa prestation n'est pas audible, de ralentir un peu son débit si nécessaire, le rassurer s'il panique ...*

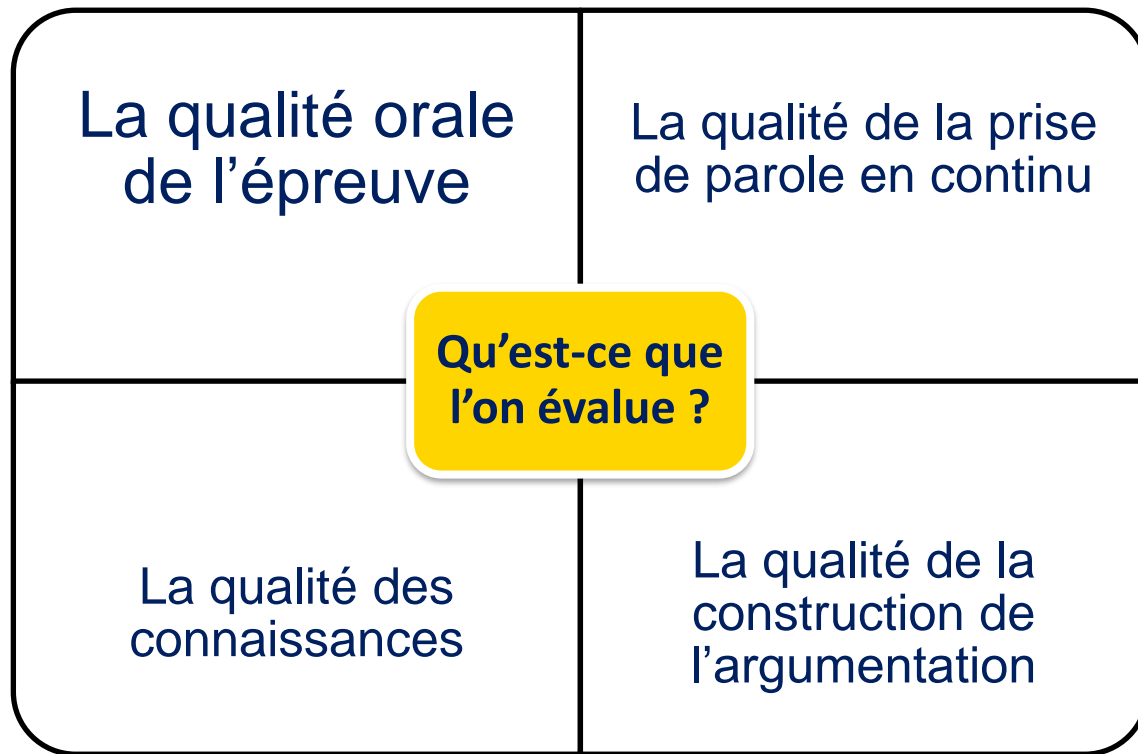
# Une remarque importante

**Au total, les trois temps ne se compensent pas en terme de durée.**

**Ainsi, si la présentation du candidat dure 3 minutes, l'entretien durera toujours 10 minutes.**

**De même, le jury ne laissera pas un candidat développer sa présentation plus de 5 minutes.**

# TEMPS 1 : présentation de la question choisie.



Lors du temps 1 le fond et la forme sont nécessairement liés.



# Attention à prendre en compte la spécificité de l'oral

- Les paroles hachées, les hésitations, la surexploitation des mots (reprises et répétitions) constituent la forme spécifique normale du langage parlé.
- Il faut donc accepter cette parole qui semble fautive si l'on lui applique les normes de l'écrit et ne pas la surcorriger.
- Un « bon » oral n'est pas un écrit organisé. Il ne faut pas considérer qu'« bon » oral doit ressembler à de l'écrit et doit gommer tout ce qui manifeste la recherche de celui qui parle, du locuteur.

*Paul Cappeau , conférence du 02/04/2021*

# TEMPS 1 : ce que l'on n'évalue pas

Le grand oral n'est pas un examen de théâtre.

- La gestuelle et le regard appuient le discours et favorisent l'interaction. Ces éléments sont valorisés mais ils ne sont pas exigibles. Ils ne figurent d'ailleurs pas dans la proposition de grille d'évaluation.
- La spontanéité de la parole n'est pas requise et ne figure pas dans la grille d'évaluation. L'élève a préparé sa question et peut délivrer le texte qu'il a rédigé.
- Le support si le candidat en transmet un au jury.

# TEMPS 1 - Posture du jury : un temps d'écoute active

Le jury observera particulièrement la capacité du candidat à :

Respecter le temps imparti

- S'exprimer dans une langue correcte ;
- Développer un discours construit et cohérent ;
- Utiliser un lexique spécifique maîtrisé ;
- Mobiliser des connaissances avec pertinence ;

- Présenter une approche personnelle de la question choisie ;
- S'engager dans son propos.

# TEMPS 1 : quelques points de vigilance

Principe : il s'agit d' **une évaluation positive.**

- **Que fait-on si l'exposition de la question est trop courte ?** Dans le cas d'une prise de parole trop courte certains items de la grille indicative seront probablement déjà limités. Toutefois une exposition inférieure à 3 minutes ne permet pas de répondre aux exigences de l'épreuve et pourra être sanctionnée par un niveau insuffisant ou très insuffisant pour la qualité de la prise de parole en continu.
- **Que fait-on si le candidat dépasse le temps imparti ?** Le jury avertit le candidat qu'il va devoir conclure et arrête l'exposition à 5 minutes en invitant le candidat à passer au temps 2.
- **Que fait-on si le candidat expose une question de cours ?** Plusieurs items de la grille indicative seront impactés par une récitation impersonnelle. Le jury pourra vérifier dans le temps 2 le degré d'appropriation du sujet par le candidat.

« Pour les disciplines scientifiques le Grand oral comporte une composante liée à la maîtrise de la langue qui est semblable à celle des autres disciplines, avec toutefois un accent porté sur le lexique scientifique et sur l’articulation logique de l’argumentation scientifique. L’élève doit aussi être en capacité de « mettre à portée » d’un auditeur non expert la problématique étudiée et délaisser alors le langage spécifique pour rendre intelligible la démarche et convaincre, ce qui est le cas lors du Grand oral où, parmi les deux membres du jury, figure un examinateur non expert de la discipline. Par ailleurs, une spécificité forte est la composante expérimentale de la formation, avec des résultats d’expériences à exploiter pour valider (ou non) un modèle, infirmer ou confirmer une hypothèse. Les élèves sont donc amenés à présenter à l’oral leur démarche, leur expérimentation et leurs résultats avec des codes spécifiques de communication, en appui sur un support ou non.»

( GO IGESR Physique-Chimie)

# TEMPS 2 - Posture du jury : favoriser l'interaction

## **Pour favoriser l'interaction, le jury veillera à :**

- Engager son questionnement à partir de la présentation du candidat : on peut demander d'éclairer des notions, de développer des informations, de mettre en relation une information avec une thématique du programme.
- Elargir progressivement son questionnement en fonction des réponses du candidat : le questionnement veille à rester en lien avec la problématique initiale dont le spectre peut être large et donc concerner plusieurs thématiques des programmes. On peut faire évoluer l'entretien vers une ou des thématiques du programme mais toujours en lien avec des éléments présents dans la présentation ou dans les réponses du candidat.
- Proposer des questions ouvertes et relativement concises qui permettent au candidat de développer son propos.
- Reformuler éventuellement ses questions afin que le candidat ne reste pas bloqué sur une incompréhension.
- Proposer une question plus abordable lorsque le candidat est en difficulté.

## **Le jury observera particulièrement dans le temps 2 la capacité du candidat à :**

- S'exprimer dans une langue correcte se montrer réactif
- S'engager dans l'échange
- Utiliser un lexique précis et maîtrisé
- Mobiliser des connaissances avec pertinence
- Développer ses réponses
- Développer un raisonnement en argumentant
- Faire preuve d'esprit critique
- Utiliser les opportunités de l'interaction pour approfondir sa réflexion

## TEMPS 2 : quelques points de vigilance

**Que faire lorsque un candidat ne parvient pas à répondre aux questions même après reformulation et diversification des questions ?**

Le jury peut revenir sur ce qui a motivé l'élève dans le choix de sa question ou dans le programme de l'année. Il peut alors poursuivre sur des points de programme qui semblent plus maîtrisés sans retomber dans la question de cours.

Une autre piste peut être d'inciter l'élève à expliciter sa méthodologie de recherche, sa démarche..

**Le jury doit-il respecter les dix minutes ?** Absolument, c'est une obligation. Un candidat pourrait considérer que son échec provient du fait que le temps de l'entretien n'a pas été respecté.

« Sur la deuxième partie du Grand oral, le jury aide l'élève à poursuivre sa quête, à aller plus loin. Il ne s'agit nullement de piéger l'élève ou de contrôler des connaissances que l'on estimerait fragiles. À ce titre, **le jury veille à développer un climat bienveillant, mettant le candidat en situation de confiance dans un esprit de « curiosité de l'autre »**. Le dialogue doit s'installer, pour l'élève comme pour le jury, avec une qualité d'écoute et une exigence d'intelligibilité, de précision de l'expression et de clarté du propos. »  
(GO IGESR Mathématiques)



# TEMPS 3 : permettre l'expression d'une démarche personnelle

À la fin du temps 2, le jury invite le candidat a présenté son projet d'orientation avant d'échanger avec lui.

Le temps 3 est donc à la fois un moment d'exposition par le candidat et d'échanges qui doit permettre au jury de mesurer sa capacité à :

- Présenter son parcours et son projet
- Expliquer sa démarche
- Faire preuve d'une réflexion personnelle

## Le jury n'évalue pas :

- La performance scolaire qui pourrait être associée au parcours du candidat
- La cohérence du parcours
- Le lien avec les EDS choisis et/ou les deux questions présentées

## Le jury évalue :

- La qualité de la réflexion
- L'engagement du candidat dans son projet
- L'efficacité de la présentation
- Les compétences orales

« Ce temps prévoit que l'élève puisse éventuellement expliquer son choix d'orientation sans s'appuyer sur les deux EDS qu'il a suivis en classe terminale, ni sur les deux questions supports à l'épreuve orale » GO IGESR p.5

## TEMPS 3 – posture du jury : quelques points de vigilance

- Le jury se doit d'éviter toute question qui induit un jugement sur le parcours ou la démarche du candidat.
- Le jury cherchera à mettre en évidence les compétences du candidat sur lesquelles l'élève pourra s'appuyer pour la suite de son parcours.
- Le jury veillera à éviter à véhiculer des stéréotypes genrés sur les métiers.

# Spécificités de la voie technologique

## STMG

Le **candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études**, voire son projet professionnel.

Il expose les **différentes étapes de la maturation de son projet** (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Le **jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle** témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

## Spécificité de l'EDS langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Dans le cas où le candidat choisit de s'exprimer en partie en langue de spécialité, la (ou les) question(s) qu'il propose au jury est (sont) libellée(s) dans les deux langues : en français et dans la langue de la spécialité .

Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité LLCER ou LLCE Anglais Monde Contemporain, le jury rappelle au candidat la possibilité de s'exprimer dans la langue concernée, mais uniquement partiellement dans les temps 1 et 2, le temps 3 devant s'effectuer entièrement en français.

- A titre indicatif, le schéma ci-dessous permettra d'éviter la confusion et le mélange des langues :
- Début de la présentation de la question en français afin de faciliter la compréhension de l'examineur non spécialiste
- Suite et fin de la présentation en langue de spécialité
- Première moitié de l'échange en langue de spécialité
- Seconde moitié de l'échange en français (ce qui permet au candidat de poursuivre en français pour le troisième temps de l'épreuve)